

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2024

---

GARANTIR UN REVENU DIGNE AUX AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LA  
TRANSITION AGRICOLE - (N° 2231)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE18

présenté par

M. Jumel, M. Chassaigne, M. Bénard, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Dharréville,  
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet,  
M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Tellier, M. Sansu et  
M. William

-----

### ARTICLE PREMIER

Dans la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« année »,

insérer les mots :

« , avec l'appui de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits  
alimentaires, » .

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à assurer que la conférence de filière puisse s'appuyer sur le travail de l'OFPM pour déterminer une proposition de prix plancher pour l'ensemble des filières.